



Mes filles ne veulent plus aller chez leur père

Par **veronique du 14**, le **09/01/2014 à 15:49**

Bonjour, mes filles sont âgées de 16 et 13 ans, elles ne veulent plus aller chez leur père les week ends et pendant la moitié des vacances scolaires. Quelles sont les démarches à effectuer? Merci de me répondre

Par **cocotte1003**, le **09/01/2014 à 19:22**

Bonjour, vous devez saisir le JAF de votre domicile et demander à ce que vos filles soient entendues par le juge. Elles auront droit à un avocat gratuit. En attendant la décision du juge, le dernier jugement doit être respecté, vos filles doivent aller chez leur père, cordialement